

Sommaire

Brèves p.3 et 4
 Institution p.5 et 6 Communauté de communes : nouvelle étape dans la fusion Sport à l'école : un, deux, trois jouez ! Simplification des horaires d'ouverture des déchèteries pour les particuliers
• Piscine intercommunale : à vos maillots !
 Vie pratique
 Territoire d'entreprisesp.12 et 13 Un schéma de développement économique pour le territoire Le plein d'innovations à l'hôtel d'entreprises Archetier, un métier d'art au service de l'excellence
 Découvrez les trésors de nos communes : Ambleny, Macogny, Tartiers et Louâtre René Demeurisse : un peintre à Soucy Développement touristique, l'union fait la force ! Médaille d'or de la passion aux écuries du Rozé
I Agenda des communesp.18 et 19
Les événements de la Communauté de communesp.20

Le journal Retz-en-Valois est une publication de la Communauté de communes

Directeur de la publication : Alexandre de Montesquiou

Rédactrice en Chef : Élise Michaud Conception et réalisation : doncameleon net Impression: Alliance partenaire graphique

Photographies: © Droits réservés : Communauté de Communes sauf autres mentions et reprises d'affiches, et :

- Couverture : © Daria Filiminova

N° ISSN: 2553-9426



'année 2018 commence avec une bien triste nouvelle : le 27 février, notre cher Daniel SAUVAGE, Directeur de l'École de Musique Intercommunale de notre Communauté de communes, lest décédé à l'âge de 52 ans, des suites d'une longue maladie contre laquelle il se battait avec force et courage. Nous pensons tous à sa femme et ses enfants.



Alexandre de Montesquiou Maire de Montgobert Président de la Communauté de communes Retz-en-Valois

Daniel SAUVAGE était un passionné qui s'est d'abord dévoué pendant plus de 10 ans à la direction de l'école de musique de Villers-Cotterêts, devenue depuis le 1^{er} janvier 2017 l'école de musique de notre nouvelle Communauté de communes Retz-en-Valois (CCRV), comprenant désormais les secteurs de Vic-sur-Aisne et de La Ferté-Milon. Il débordait d'idées et de projets pour notre école. Sans cesse, avec sa bonne humeur et son dévouement, il avait à cœur de valoriser le travail des enseignants et des élèves et de nous faire partager sa passion pour la musique, conduisant notre école vers l'excellence. Nous rendrons hommage à son

parcours dans notre prochain numéro.

Le 1er janvier 2018, la CCRV a fêté sa première année d'existence. Avec l'ensemble des 86 conseillers communautaires, nous avons choisi d'unir nos forces pour le développement de notre territoire, tout en préservant l'identité de chacune de nos communes et en maintenant le même niveau de service auprès des habitants et des entreprises. Nous avons d'ailleurs intégré, depuis quelques semaines, la compétence « Relais assistants maternels » (RAM) afin que désormais ce service puisse bénéficier à l'ensemble de nos communes. Vous le découvrirez au sein de ce journal.

En collaboration avec les acteurs locaux, nous poursuivons également la définition de notre projet de développement économique, forts du potentiel de notre territoire. Les objectifs sont multiples : permettre aux habitants de connaître les entreprises proches de chez eux, renforcer notre attractivité pour de nouveaux investisseurs, soutenir la création d'emplois et répondre aux besoins en services de nos administrés, particuliers comme professionnels.

Le tourisme a également un rôle essentiel à jouer. Ainsi, notre Communauté de communes s'est associée aux trois autres intercommunalités membres du Pays du Soissonnais pour la mise en place d'une politique touristique et la construction d'une destination attractive et qualitative sous la marque « LA PAUSE ».

Retz-en-Valois sera au cœur des commémorations du centenaire 14-18. Outre celles organisées par nos communes, un des temps fort sera l'inauguration de la Tour Mangin le 18 juillet prochain et l'organisation d'un évènement public le week-end du 21 juillet. D'ici quelques mois, grâce à l'aide des associations historiques et de notre partenaire l'Office national des forêts (ONF), vous pourrez en gravir les marches de manière plus ludique et instructive, en découvrant les éléments de scénographie installés sur chaque niveau.

Autres rendez-vous en 2018 : le lancement de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), réalisé en concertation avec vous et nos 54 conseils municipaux, et qui remplacera à compter de 2020 les actuels documents d'urbanisme communaux ; la poursuite du déploiement de la fibre grâce à l'USEDA et la participation financière de la CCRV ; l'achèvement des travaux de la piscine intercommunale détaillé en page 7.

Bonne lecture!



Assainissement

Des travaux de réhabilitation d'assainissement non collectif se poursuivent sur les communes de Morsain et Fontenoy avec succès. Ces investissements ont pour objectif la bonne épuration des effluents (rejets liquides) afin de préserver le milieu récepteur naturel. Le même type d'opération est proposé aux habitants de Dammard et Mortefontaine.

Voirie: ça roule!

Le programme de voirie 2016/2017 s'est terminé en décembre 2017 pour un montant d'environ 1 990 000 € TTC réparti sur 32 communes. Il concernait aussi bien la mise à niveau d'un regard d'assainissement que la requalification complète de certaines rues ou le nettoyage, le dérasement de chaussée, le reprofilage et le gravillonnage.





Collecte des déchets verts sur Villers-Cotterêts

La collecte des déchets verts aura lieu du mardi 13 mars au mardi 13 novembre.

Rappel : Elle s'effectue uniquement en sacs biodégradables, disponibles à la déchèterie de Villers-Cotterêts, dans la limite de trois sacs par foyer. Les branchages doivent être liés en fagots de longueur inférieure à 1m50 dans la limite d'1m³.





Préservation du patrimoine écologique sur le massif de Retz

La CCRV s'implique pour l'environnement avec le réseau Natura 2000, aux côtés de l'Office national des forêts (ONF), de l'Europe et de la Région Hauts-de-France, en assurant la présidence du comité pour la mise en œuvre des actions de gestion sur le site.

Natura 2000 est une politique de protection de la biodiversité à l'échelle de l'Union Européenne. Sur notre territoire, elle s'applique localement sur une partie du massif de Retz (847 hectares) : le bois Hariez, le Chapeau des Cordeliers et le bois de Hautwison (sur les communes d'Haramont, Retheuil, Fleury, Montgobert et Chouy).

Si les termes « petit rhinolophe » et « grand murin » vous sont inconnus, la lettre d'information du massif forestier de Retz est pour vous! Elle est consultable sur notre site: www.cc-retz-en-valois.fr/vie-pratique/environnement/natura-2000.

La Ferté-Milon: un nouveau périmètre de protection du patrimoine

Une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) est en cours d'élaboration dans la commune de la Ferté-Milon. Elle a pour objectif de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages. Elle peut ainsi aboutir à des interdictions ou limitations au droit de construction par les propriétaires (permis de construire, déclaration préalable de travaux, etc.). Une réunion publique d'information aura lieu le vendredi 08 juin 2018 à 18h30 dans la salle de l'ancien Office de tourisme de la Ferté-Milon.

Pour tout renseignement : contacter Cindy au pôle aménagement du territoire au 03 23 96 61 25.





Détritus : le grand nettoyage!

À l'heure où paraissent ces lignes, une opération de nettoyage des déchets, à l'initiative de la région et des fédérations régionales de chasseurs et de pêche, a lieu dans la forêt de Retz, aux alentours des communes participantes et aux abords des routes. Celle-ci s'inscrit dans la deuxième édition « Hauts-de-France propres, ensemble nettoyons notre région! ». Armés de leur bonne volonté, de gants et de sacs poubelles, des bénévoles issus des communes et associations de notre territoire arpentent la forêt pour ramasser les détritus qui s'y trouvent en trop grand nombre, hélas!

LES CHIFFRES DANS LES HAUTS-DE-FRANCE (2017)

3 jours de ramassage

40 000 bénévoles 1000 tonnes de déchets



Communauté de communes :

nouvelle étage dans la fusion

Votre Communauté de communes avait jusqu'au 31 décembre 2017 pour se positionner sur l'ensemble de ses compétences optionnelles. En attendant, c'est l'arrêté de fusion du Préfet qui faisait office de statuts de la CCRV. Ces compétences devaient obligatoirement être fixées par délibération du Conseil communautaire pour être entérinées au sein des statuts. C'est chose faite depuis le 22 septembre dernier. Certaines sont obligatoires, d'autres optionnelles et d'autres encore sont facultatives.



- L'aménagement de l'espace communautaire. Cela concerne le schéma de cohérence territoriale (SCoT*), ainsi que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi*) actuellement en cours d'élaboration.
- Les actions de développement économique. Les zones d'activité, le soutien au commerce et la promotion du tourisme entrent dans ce domaine de compétence.
- L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage (une aire à Villers-Cotterêts).
- La collecte et le traitement des déchets des ménages.
- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) depuis le 1er janvier 2018.
- *SCoT: il remplace les anciens schémas directeurs. Il définit les grands objectifs en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacement, d'équipement et d'environnement.
- *PLUi: il a pour but de remplacer l'ensemble des documents d'urbanisme communaux.

Les compétences optionnelles

Votées lors du Conseil communautaire du 22 septembre 2017 :

- Assainissement collectif
- Protection et mise en valeur de l'environnement.
- Politique du logement et du cadre de vie.
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt
- Équipements culturels et sportifs.
- Actions sociales (RAM voir p. 8, chantiers d'insertion, épicerie sociale…).
- Création et gestion de maisons de services au public.





Pour les compétences facultatives, le Conseil communautaire a jusqu'au 31 décembre 2018 pour se prononcer définitivement.

Cependant, afin de ne pas retarder le calendrier de déploiement de la fibre, il a été proposé de retenir d'ores et déjà la compétence liée aux réseaux et services locaux de communications électroniques. De même, la compétence transport est pour le moment intégrée aux statuts pour poursuivre sa gestion sur le territoire de l'ex Communauté de communes de Villers-Cotterêts / Forêt de Retz. Elle sera étudiée et débattue durant l'année 2018 en vue d'en dresser les futurs contours.



Sport à l'école :

un, deux, trois... jouez!

Depuis septembre 2017, la Communauté de communes a souhaité mettre à disposition des établissements scolaires de son territoire un coach sportif, afin de favoriser la pratique du sport chez les plus jeunes.



Ainsi, Étienne Koob, ancien éducateur de la salle de musculation à Villers-Cotterêts, collabore avec les enseignants lors d'activités sportives. Des classes de CM1, CM2 et à double niveau CE2/CM1 sont concernées par ce dispositif. Au total, onze écoles bénéficient de ses interventions (La Ferté-Milon, Vic-sur-Aisne, Ambleny, etc.) réparties sur la semaine. La durée, les dates et les activités varient en fonction des demandes des professeurs, de la configuration du terrain (cour, stade, parc, gymnase, salle...) et du matériel disponible.

La Communauté de communes a octroyé un budget important dès cette première année afin de permettre la pratique de certains sports, comme les lancers en athlétisme (javelot en mousse, disque, poids) et les lancers précis (en salle avec différents objets), l'unihockey, le kendo scolaire, le quidditch moldu, l'accrosport. Il est prévu que d'autres activités soient mises en place au cours de l'année : tchoukball, badminton, flag rugby, courses en athlétisme, course d'orientation... Pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs enseignants !

Mais qu'est-ce que c'est?

Certains d'entre nous n'ont jamais entendu parler d'unihockey, quidditch, kendo... Ces disciplines ont pourtant tout pour plaire. Quelques exemples:

Unihockey: il se joue avec 2 équipes, de 3 ou de 5 selon la taille du terrain, avec une canne, une balle en plastique et des buts. L'équipe qui gagne est celle qui a marqué le plus de buts.

Quidditch moldu: c'est le seul sport collectif obligatoirement mixte. Il se joue à 7 par équipe avec quatre balles sur le terrain. Il faut marquer le plus possible de buts dans les anneaux adverses et attraper le vif d'or (personne volontaire qui n'appartient à aucune équipe).

Kendo scolaire: il se pratique avec des bâtons courts et rigides, recouverts de mousse. Ce sport oppose deux combattants qui doivent faire des touches à la cuisse ou au bras de l'autre pour remporter la victoire.

Renseignements

03 23 96 13 01

vie pratique

Ouverte

Fermée

M Matin

AM Après-midi

Simplification des horaires d'ouverture

des déchèteries pour les particuliers

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les déchèteries d'Ambleny et de Villers-Cotterêts ont mis en place de nouveaux horaires dans le but de permettre aux usagers d'y accéder plus facilement.

Période basse (du 1er novembre au 31 mars): 9h30-12h et 13h-17h

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dimanche	
	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
Ambleny			> <	><									><	><
Villers-Cotterêts						><		><						><

Période haute (du 1er avril au 31 octobre) : 9h30-12h et 13h-18h30

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dimanche	
	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
Ambleny													\geq	\geq
Villers-Cotterêts							><	\sim						\sim

Les déchèteries sont fermées les jours fériés

Déchèterie d'Ambleny RD 17 - Marais des Chaudières 02290 Ambleny 03 23 72 49 28

Déchèterie de Villers-Cotterêts Zone industrielle des Verriers 02600 Villers-Cotterêts 03 23 96 43 57



grands projets

Le réseau internet, une histoire de fibre

Les grands travaux destinés à raccorder de manière efficace le territoire aux réseaux très haut débit et, ainsi, renforcer l'attractivité de nos villes et de nos villages, continuent de progresser.

Comme vous avez pu le constater, la commercialisation est opérationnelle pour Villers-Cotterêts depuis le 30 septembre 2017 et le sera courant mai 2018 pour les communes de Oigny-en-Valois, Fleury et Dampleux. Les Cotteréziens ont pu remarquer qu'à la fin des travaux, trois mois étaient nécessaires avant de pouvoir souscrire à une offre fibre optique. Ce délai de carence imposé par l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) permet à tous les fournisseurs d'accès à internet qui le souhaitent (voir encadré) de se positionner sur le RAISO* afin de commercialiser leurs offres. Une fois le délai passé, il reste quelques étapes avant de pouvoir disposer du très haut débit chez soi.

*Réseau Aisne optique.

ÉTAPE 1

Testez votre éligibilité sur www.raiso02.fr

de manière à savoir si votre habitation est éligible à la fibre optique.

ÉTAPE 2

Consulter la liste des partenaires sur www.raiso02.fr

afin de connaître leurs offres et souscrire un abonnement. Une fois votre abonnement pris, le processus de raccordement peut commencer.

ÉTAPE 3

Le raccordement

avez choisi transmet votre demande auprès d'une entreprise qui prendra rendez-vous le raccordement (aérien ou souterrain).

L'opérateur que vous avec vous puis effectuera

LOUÂTRE Déploiement sur la Communauté de communes Retz-en-Valois du réseau FTTH

[Fiber to the Home (Fibre optique jusqu'au domicile)]:

2017 2018 2019

2020

Le déploiement du réseau très haut débit est porté par l'USEDA et cofinancé par la Communauté de communes Retz-en-Valois.

Faire le choix d'un opérateur

le raccordement est fait après un délai de plusieurs années.

Important : Les travaux seront pris en charge par l'USEDA, même si



Le RAISO déployé par l'USEDA est ouvert à tous les fournisseurs d'accès à internet (FAI). Chaque FAI peut donc choisir d'utiliser ou non le réseau de l'USEDA pour commercialiser ses offres d'abonnement. Si votre fournisseur d'accès actuel décide d'utiliser le RAISO, vous pourrez rester client en contractant un abonnement spécifique pour la fibre. S'il ne souhaite pas l'utiliser, vous devrez choisir un autre fournisseur, présent sur le RAISO.



Piscine intercommunale:

à vos maillots!

Lancée en 2016, la réhabilitation de la piscine intercommunale a déjà beaucoup progressé. Les vestiaires sont terminés et peuvent à présent être modulés en fonction de la fréquentation. Un local à poussette a été créé et la zone d'accueil a été revue afin de permettre une attente plus agréable. Il reste encore quelques travaux à venir, notamment pour les extérieurs aménagement des espaces verts, du solarium pour les jours de beau temps et du poste de secours du bassin extérieur. La fin des travaux est prévue pour l'été 2018.

En attendant, la piscine est ouverte aux horaires et aux tarifs habituels (consultez notre site internet: www.cc-retz-en-valois.fr/sortir-et-decouvrir/sport/piscine).



L'ONF, un gestionnaire attentif

de la forêt de Retz

Tout le monde reconnaît la majestuosité de la forêt domaniale* de Retz, mais peu d'usagers sont au courant du travail des forestiers de l'Office national des forêts (ONF) qui l'entretiennent et la valorisent. Bertrand Wimmers, directeur de l'agence de Picardie, nous parle du rôle de gestionnaire de l'ONF.

TOUTES LES FORÊTS SONT DIFFÉRENTES. QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE CELLE DE RETZ ?

C'est une hêtraie gérée en haute futaie depuis des siècles, c'est-à-dire de manière à obtenir des troncs élevés et droits. Elle est réputée pour la richesse de ses sols qui ont la particularité de retenir l'eau, ce qui est favorable pour le développement du hêtre ; les arbres font plus de 40 mètres. **Elle fait partie des plus grandes forêts domaniales** et repose sur de nombreuses communes avec qui nous établissons des contacts et partenariats pour monter des projets en commun, et expliquer nos actions de gestion. C'est également une forêt qui a été historiquement aménagée pour la vénerie, le château de Villers-Cotterêts en est l'un des témoins.

COMMENT L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS GÈRE-T-IL LA FORÊT DOMANIALE DE RETZ ?

La gestion de la forêt de Retz se fait **de manière durable** car elle est inscrite sur un temps long, au-delà du siècle. Cette gestion est également **multifonctionnelle**: nous réalisons des opérations économiques, nous procédons à la récolte des bois pour une filière forêt-bois qui emploie **425 000 personnes en France** et nous préservons l'environnement (eau, biodiversité, qualité de l'air, lutte contre les changements climatiques...). Il existe aussi une dimension sociale avec l'accueil du public, les loisirs en forêt et le cadre de vie, puisque **la forêt est ouverte à tous**. L'ensemble de ces actions est organisé au sein d'un plan d'aménagement, rédigé pour une période de 20 ans.

QU'EST-CE QU'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT?

C'est un recueil d'analyses des peuplements forestiers, des sols, du climat et des richesses écologiques. Il fait le point sur les besoins et les enjeux de la forêt afin de déterminer ses objectifs de long et moyen termes, tant pour la production de bois, l'accueil du public, que la protection des ressources naturelles. Il en découle un programme d'actions annuel qui prévoit les coupes et les travaux sylvicoles nécessaires (plantations, entretien des semis naturels, restauration de milieux, etc.). Autant on prélève du bois qui a atteint une certaine maturité, autant on s'assure que le renouvellement de la forêt s'effectue de manière à ce que son cycle perdure.

En savoir plus

Le plan d'aménagement est un document réglementaire constituant une garantie de gestion durable. Il est élaboré par l'ONF, fait l'objet d'évaluations environnementales et d'un contrôle de conformité et est validé par arrêté des ministères en charge des forêts et de l'environnement. Il permet d'être certifié gestion durable au regard des critères européens











QUELLE EST L'IMPORTANCE DE LA FORÊT POUR LA FILIÈRE BOIS LOCALE ?

Nous avons la chance d'avoir une scierie sur le territoire. La scierie Dequecker du groupe Lefèvre transforme plus de 30 000 m³ de bois par an, provenant en grande partie de la forêt de Retz. C'est un atout très important, puisqu'on arrive à avoir un circuit court où les bois sont valorisés localement. C'est le modèle idéal. L'ONF lui propose des contrats d'approvisionnement. C'est à la fois intéressant pour l'entreprise puisqu'elle est assurée d'avoir une ressource constante et, pour nous, c'est la garantie d'un écoulement des produits bois et d'une recette lissée sur l'année. Ces contrats évitent également à chacune des parties les mauvaises surprises liées aux à-coups et à la volatilité des marchés du bois. Nous sommes ravis d'avoir une collectivité qui a compris l'intérêt et l'enjeu de cette forêt sur ce territoire, d'un point de vue économique, bien sûr, avec ce modèle forêt/scierie, mais également d'un point de vue touristique et de développement local puisque cette grande forêt peut accueillir de nombreux projets de valorisation.

LA FORÊT DE RETZ EN CHIFFRES

13 200 ha

60% de hêtres

30% de chênes

 $120\ 000\,\text{m}^3$

de bois commercialisés par an

40 000 emplois dans la filière bois des Hauts-de-France

Jérôme Jaminon est le responsable ONF de l'unité territoriale de Villers-Cotterêts qui gère la forêt domaniale de Retz. Il revient sur l'étroite collaboration qui s'est nouée entre la CCRV et l'ONF.

« En 2015, un partenariat a été signé entre la CCRV et l'ONF qui vise à promouvoir la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et historique de la forêt domaniale de Retz. Celle-ci prend ainsi pleinement sa place comme atout économique (filière bois et développement touristique) et environnemental au sein du territoire.

Des projets ont pu être mis en oeuvre très rapidement tels que la concrétisation du réseau Natura 2000 (lire notre brève page 4). L'ONF assure pour le compte de la CCRV une mission d'expertise pour répondre aux enjeux de conservation des habitats et des espèces menacés à l'échelle européenne. Nous avons mené plusieurs actions en faveur de la biodiversité : maintien de vieux bois, protection de sites d'hibernation et de reproduction des chauves-souris, protection des amphibiens, etc.

La Communauté de communes nous a également sollicités en 2015 pour aménager un sentier de randonnée « Grande Guerre » dans le cadre du centenaire 14-18 autour de la Tour d'observation du général Mangin, reconstruite par la CCRV. L'ONF a apporté un soutien technique et complète l'offre d'accueil autour de ce formidable édifice en aménageant une zone dédiée à la découverte du patrimoine forestier.

Des réflexions sont aussi en cours avec les élus et les services techniques pour relever quelques défis de taille :

- Le développement économique et la valorisation du bois local.
- L'intégration des enjeux forestiers et naturels dans les documents d'urbanisme de l'intercommunalité.
- L'aménagement et la valorisation de sites touristiques pour renforcer l'attractivité du territoire.
- La propreté de la forêt...

Ce travail de fond est le résultat d'une véritable synergie autour de projets structurants pour le territoire. »



Jérôme Jaminon (à droite) et Alexandre de Montesquiou, président de la CCRV, en haut de la tour Mangin.



Accueil des jeunes enfants :

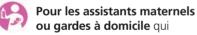
un relais à votre écoute

Depuis peu, la Communauté de communes s'est dotée de la compétence « Relais Assistants Maternels » (RAM). Ce service gratuit et de proximité existait déjà sur une partie du territoire ; il évolue désormais et s'étend à toutes les communes de la CCRV pour ne former qu'un seul et unique RAM, animé par Amélie Choffart et Carine Gourlay.



Ce relais est à l'écoute des parents, des assistants maternels, des gardes à domicile et de toute personne soucieuse d'assurer un accueil de qualité, propice au bien-être et à l'épanouissement des enfants.

Pour les parents ou futurs parents qui souhaitent connaître les modes d'accueil proches de chez eux destinés aux enfants de moins de 6 ans, ou être conseillés dans leurs démarches en tant qu'employeur d'assistant maternel.



veulent profiter d'un espace de jeux en rencontrant d'autres professionnels, compléter leur formation, faire partie d'un réseau de professionnels de l'accueil à domicile, ou qui ont simplement besoin de renseignements et/ou d'accompagnement dans leur activité.



Pour les candidats qui souhaitent se renseigner sur la profession d'assistant maternel et peut-être demander un agrément.

Un lieu pour se rencontrer

Une équipe de professionnels de la petite enfance élabore un programme d'animations variées et adaptées à l'âge des tout-petits. Ces rencontres sont ouvertes en priorité aux professionnels de l'accueil à domicile accompagnés des enfants qui leur sont confiés.

Pour nous joindre : 03 23 96 61 30

Horaires d'accueil

Lundi	9h - 12h	13h -18h
Mardi	En animation	13h - 16h30
Mercredi	9h - 12h	13h30 - 17h
Jeudi	9h - 12h	13h - 16h30
Vendredi	En animation	13h -18h

Contact

Carine GOURLAY: c.gourlay.ram@retzenvalois.fr

Amélie CHOFFART : a.choffart.ram@retzenvalois.fr

Lieux possibles de rendez-vous : Villers-Cotterêts, La Ferté-Milon et Vic-sur-Aisne

La CCRV investit pour les enfants...

Dans quelques mois, un tout nouvel espace situé à Villers-Cotterêts, dans l'enceinte de la piscine, ouvrira ses portes. Entièrement dédié aux familles, aux jeunes enfants et à tous les professionnels de l'accueil à domicile, il viendra compléter les autres points d'accueil existants sur le territoire.

Une aide pour le logement des personnes en situation de précarité

Le fonds de solidarité pour le logement (FSL) permet à des familles en difficultés financières de bénéficier d'aides pour le paiement de leur loyer ou factures courantes (eau, électricité, téléphone...). Il peut également faciliter l'accès au logement locatif : règlement du dépôt de garantie, du premier mois de loyer, participation aux frais d'assurance habitation, caution... Son financement est assuré par le département avec la participation des collectivités territoriales et de distributeurs d'énergie, d'eau et de téléphone.

Aujourd'hui, la CCRV prend en charge la participation au FSL pour l'ensemble du territoire, afin de soulager les communes membres.

Plus d'infos

Département de l'Aisne - Service du Logement 03 23 24 62 59 ddsl.logement@aisne.fr





Lampes bien recyclées, environnement préservé!

Le Conseil communautaire de septembre 2017 a entériné la reprise des contrats que les anciennes communautés de communes avaient passés avec Récylum, société chargée d'assurer la gestion et l'élimination des lampes d'éclairage sur le territoire.

Récylum est un éco-organisme agréé pour gérer, entre autres missions, le recyclage des lampes usagées. Celui-ci se fait dans des conditions respectueuses de l'environnement et de la santé des personnes, dans un souci de traçabilité, jusqu'au recyclage complet.

Une lampe est composée de terres rares*, de métal (fer, aluminium...), de mercure en infime quantité, de verre et de plastique. Leur recyclage permet de fabriquer des cadres de vélo, des tubes fluorescents, des isolants, etc.

Des conteneurs sont à votre disposition dans nos deux déchèteries : Ambleny et Villers-Cotterêts, il vous suffit de vous adresser au personnel.

*Matières minérales aux propriétés exceptionnelles utilisées dans la fabrication de produits de haute technologie. Elles sont présentes dans la croûte terrestre.

Le saviez-vous?

Ce service, gratuit, est financé par plus de 1 600 producteurs d'équipements électriques, conformément aux dispositions du code de l'environnement.

Contact

Communauté de communes Retz-en-Valois Services techniques 03 23 96 99 84



engagés pour un recyclage responsable



LE RECYCLAGE EN CHIFFRES

90 % de la lampe est recyclé

66 % des français recyclent leurs lampes

17 000 points de collecte en France

Villéo Retzéo: à votre service!

La compétence transport a été intégrée aux statuts de votre nouvelle Communauté de communes. L'objectif est qu'aucune interruption de service n'ait lieu en attendant la décision définitive du Conseil communautaire, courant 2018. L'occasion pour nous de présenter à nouveau ce réseau de transport.

Trois lignes urbaines (A, B et C) desservent de nombreux arrêts à Villers-Cotterêts, du lundi au samedi, hors jours fériés, dont la gare SNCF. Le plan du réseau et des arrêts desservis est disponible sur le site :

www.villeo-retzeo.fr

De manière à compléter cette offre, un service de transport à la demande a été mis en place : *Retzéo à la demande*. Il dessert toutes les communes de l'ex CCVCFR, à partir de et jusqu'à Villers-Cotterêts, les mêmes jours et sur les mêmes arrêts que les lignes urbaines. Il suffit de réserver par téléphone auprès d'une centrale de réservation ou par internet. Vous indiquez l'arrêt de bus le plus proche de chez vous, et l'horaire d'arrivée ou de départ que vous souhaitez.

La qualité de cette prestation est renforcée par la présence régulière du responsable d'exploitation et la prévenance des chauffeurs de bus qui permettent à l'usager de voyager en toute sérénité!

COMPARAISON DES DERNIERS TRIMESTRES 2016 ET 2017

+16,5 % de recettes

+18,4% d'augmentation de la fréquentation



Réservation Retzéo à la demande

0 800 870 229 www.villeo-retzeo.fr

Retour garanti SNCF

Ce service mis en place depuis septembre 2016, permet aux utilisateurs du réseau ferré d'arriver à l'heure le matin pour prendre les trains à destination de Paris et de Laon. Il suffit de réserver la veille. Le retour est également garanti avec des départs en gare SNCF à 18h25 et 19h25. Présentez-vous à l'arrêt Gare SNCF.

Le + En cas de retard, le conducteur du bus attend l'arrivée du train jusqu'à 30 minutes



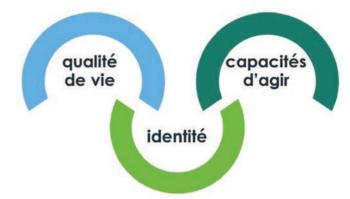
Un schéma de développement

économique pour le territoire

Suite au diagnostic de territoire posé par la chambre de commerce et d'industrie et la chambre d'agriculture en 2016, plusieurs concertations ont été organisées par la CCRV, en collaboration avec les acteurs locaux. Elles ont permis de définir et d'établir un plan d'actions pour le développement économique du territoire.

Trois priorités ont été déterminées pour penser à long terme : la qualité de vie, l'identité du territoire et les capacités d'agir. De celles-ci ont découlé quatre objectifs opérationnels : faciliter l'activité des entreprises et leur croissance, accompagner la vie locale, préparer l'avenir en s'éveillant à l'innovation et valoriser les atouts des sociétés et du territoire. L'objectif principal de ce « schéma de développement économique » est transversal puisque son ambition est de proposer des conditions favorables à la création d'emplois et de permettre aux entreprises de s'implanter et de se développer.

Les priorités définies lors des précédentes rencontres et l'ensemble de ce travail de concertation seront restitués lors d'une présentation par la CCRV le 30 mars 2018 en présence des entreprises et des partenaires économiques et administratifs.



Une foire-expo pour une meilleure visibilité des entreprises

Une grande foire-expo va être organisée par la CCRV, le 6 octobre 2018 à Villers-Cotterêts, afin de permettre aux entreprises de se faire connaître des habitants du territoire. Les artisans pourront également montrer leur savoir-faire et nouer de nouveaux contacts. Ainsi, ce sont tous les professionnels du territoire - industrie, artisanat, bâtiment, commerce, agriculture, tourisme... - qui seront amenés à se présenter au grand public, afin d'être les ambassadeurs de la richesse de notre territoire.

Vous êtes une entreprise implantée sur le territoire de la Communauté de communes ?

Nous vous proposons gratuitement un stand. Contactez Blandine Dudemaine : **b.dudemaine@retzenvalois.fr**

Le plein d'innovations à l'hôtel d'entreprises

L'hôtel d'entreprises installé à Villers-Cotterêts a pour objectif d'offrir un local pour accompagner de jeunes entreprises dans leur implantation. Ce bâtiment, qui abrite quatre cellules de 250 m², est loué à des tarifs très attractifs pour des jeunes pousses.

Deux nouvelles sociétés vont rejoindre l'hôtel en 2018. Proposant des services innovants, elles ont trouvé dans les locaux qui seront mis à leur disposition, des avantages qui vont leur permettre de commencer leur activité en toute quiétude.

L'entreprise **Protearth** est une jeune start-up qui se développe sur le marché de l'alimentation animale et de la chimie verte. Elle aura comme sources de revenus la vente de protéines d'insectes pour l'alimentation animale (piscicole notamment), la vente des résidus d'élevage pour le marché de l'engrais organique, ainsi que la chitine issue de la mue de l'insecte pour la chimie verte. Cette activité totalement sécuritaire dans un système clos utilise des ressources locales

Creative Genius est une entreprise innovante dans le domaine de l'e-commerce. Cette jeune structure propose des kits à tricoter ou à crocheter sur-mesure dans des matières nobles et 100 % naturelles. Elle offre également la possibilité de personnaliser son ouvrage en choisissant parmi les options proposées (boutons, mensurations, couleurs...). Vous en saurez plus en allant surfer sur leur site: www.tricotez-moi.com

Deux places libres en 2018

Vous avez le projet de créer votre entreprise ? Votre jeune entreprise a des soucis de locaux ?

N'hésitez pas à contacter le service développement économique de la CCRV : Blandine Dudemaine au 03 23 96 99 93

Hôtel d'entreprises

Impasse du Chênois 02600 Villers-Cotterêts





À chaque instrument, c'est une nouvelle aventure qui commence.

o turie violureate ane

J'ai une formation d'ébéniste mais je n'ai jamais pratiqué, je me suis plutôt orienté vers la photo parce que c'était ma passion. Quand en 2014, Dominique Croquet, un ami, m'a proposé de m'apprendre le métier d'archetier, je ne m'attendais pas à ce que ce soit aussi compliqué! Au début je faisais le dégrossissage et puis j'ai appris à faire un archet entièrement. Aujourd'hui, il me faut environ trois semaines pour fabriquer un instrument

C'EST UN MÉTIER QUE L'ON A RAREMENT L'OCCASION DE RENCONTRER. COMMENT L'EXPLIQUEZ-VOUS?

Nous sommes une trentaine d'artisans dans toute la France, avec une certaine concentration sur Paris. C'est un métier en voie de disparition parce qu'il n'y a pas d'école, et étant donné le coût des matières premières, c'est compliqué et onéreux de prendre un apprenti. On ne peut pas apprendre à faire un archet en travaillant sur du sapin...

QUELLES SONT LES MATIÈRES PREMIÈRES UTILISÉES POUR FABRIQUER UN ARCHET ?

Un archet est fabriqué à partir de pernambouc*, un bois qu'on ne trouve que dans une région du Brésil. Il faut également de l'ébène pour fabriquer la hausse, la partie qui permet la tension de la mèche. On utilise de l'ivoire de mammouth qui provient de Sibérie parce qu'on n'a plus le droit de se procurer de l'ivoire d'éléphant. On travaille la nacre pour son côté esthétique, ses reflets irisés égayant l'ébène qui est sombre. Les parties métalliques sont en argent ou en or. On se sert également du crin de cheval. Le meilleur est celui des mâles de Mongolie, les juments dénaturant la qualité du crin en urinant sur leur queue. Il faut environ 5 q de crin pour un archet.

QUELS RAPPORTS ENTRETENEZ-VOUS AVEC CE BOIS SI PARTICULIER ?

Je ne peux pas le façonner à mon idée, je suis obligé de faire avec ses défauts et ses qualités. C'est lui qui me guide dans la façon de le travailler, je suis obligé de l'écouter, le regarder, le sentir... Chaque morceau de bois réagit d'une manière différente. À chaque instrument, c'est une nouvelle aventure qui commence. Le prix de vente est d'ailleurs fixé en fonction de la qualité du bois et de la finition, cela peut varier de 1500 à 2500 euros pour les miens.

À QUOI RECONNAÎT-ON LA PROVENANCE D'UN ARCHET ?

Ils sont signés avec une marque au fer, mais il y a aussi des repères visuels. Chaque archetier a une certaine manière de réaliser les formes de la tête, de la hausse... et impose petit à petit un style qui va être reconnu par les experts et les grands musiciens. La grande violoniste, Hildegarde Fesneau, a toujours eu le même archet depuis ses 11 ans et n'a jamais réussi à s'en séparer. Elle en a essayé trois des miens et en a retenu un. Elle m'a dit: « C'est la première fois de ma vie que j'essaie trois archets en même temps et que je suis persuadée que c'est la même main qui les a fabriqués. ». Il y a beaucoup de musiciens qui s'imaginent qu'il faut un bon violon mais que l'archet est accessoire, alors qu'il est aussi important que le violon. On dit qu'il est le prolongement de la main du musicien. C'est lui qui va transmettre l'émotion et la sensibilité, c'est le lien avec l'instrument.

QUELS VŒUX FORMULEZ-VOUS POUR LES MOIS QUI VIENNENT?

J'aimerais vivre de ce métier qui est passionnant, en touchant des fondations prêtes à parrainer des musiciens en offrant des archets de qualité. Je suis à la recherche de mécènes pour financer mes fabrications et pour m'aider à participer à des salons où je pourrais présenter mes instruments. À l'occasion des journées

européennes des métiers d'art, qui auront lieu du 3 au 8 avril, j'ouvrirai mon atelier sur rendez-vous.

Stéphan Lefebvre

03 23 96 30 51 / 06 81 80 07 55 stephan.lefebvre@sfr.fr atelier-archeterie-lefebvre.com Facebook : Archet Lefebvre



Découvrez les trésors de nos communes

Ambleny

Les peuples de l'âge de pierre puis les gaulois et les romains ont laissé de nombreuses traces de leur présence à Ambleny: des silex de plus de 80 000 ans, des armes, des pièces d'or, les fortifications de Châtel, des routes (chaussée Brunehaut), la villa d'Arlaines, un aqueduc, des fragments de colonnes et des objets antiques. Ambleny a subit de violents assauts lors de la Première Guerre mondiale. Des centaines de soldats sont tombés lors des combats notamment lors de l'offensive de juin 1918 qui se termina au corps à corps. Son église et des maisons du village ont dû être reconstruites après les bombardements d'obus et les tirs des mitrailleuses. La nécropole militaire compte le plus grand nombre de tombes pour le département de l'Aisne.

Aujourd'hui, la tour du XIIe siècle située à côté de l'église surplombe les écoles maternelles et élémentaires qui garantissent aux habitants un accueil attentif de leurs rejetons. Une agence postale, de nombreux services et les animations proposées tout au long de l'année témoignent de la vivacité d'Ambleny. Club cycliste et club hippique collectionnent les médailles et les trophées pour la plus grande fierté des Amblenois.

Saint-Martin, patron du village, dont la légende couronne la croix, doit être ravi de voir que le diable n'a pas eu de prise sur le lieu de son passage!

Maire : Christian PÉRUT Nombre d'habitants : 1 132





Macogny

La commune de Macogny compte trois hameaux ou lieux-dits que sont Montron, Lessart et Monthoury. Le village se nommait d'ailleurs Montron jusqu'en 1925, date à laquelle il adopta officiellement le nom de Macogny. Situé dans un cadre bucolique, le village offre de nombreuses possibilités de balades en pleine nature. Il est d'ailleurs le lieu de passage de plusieurs parcours de randonnées qui entraînent les marcheurs entre patrimoine architectural remarquable et richesses d'un paysage naturel préservé.

Maire: Olivier Bizouard Nombre d'habitants: 76



Tartiers

Le village de Tartiers est cité pour la première fois en 813, sous le nom de Tartigerium. Il sera donné en 893 par le roi Eudes à l'abbaye Saint-Médard de Soissons. La commune devient alors le siège d'une maladrerie (hôpital de lépreux au Moyen-Age) réunie à l'Hôtel-Dieu de Soissons en 1697. L'église et la chapelle, présentes à Tartiers, sont toutes deux dédiées à Sainte-Geneviève. On raconte que la Sainte s'arrêta pour se désaltérer à l'eau d'une source qui devint miraculeuse et soignerait les maux de ventre. Une chapelle fut construite plus tard à cet emplacement. À son origine, Tartiers avait été bâti dans le fond de la vallée dite *les Milly*. À la suite d'une catastrophe naturelle qui détruisit les habitations, le village fut reconstruit en haut du coteau à son emplacement actuel.



Maire : Aurélien Bossu Population : 173 habitants



Louâtre

Cinq hameaux composent le village depuis la période de l'ancien régime : Louâtre, Violaine, Catifet, la Falaise et le Gros Chêne. Accueillant les nombreuses unités de combattants pendant la Grande Guerre, Louâtre fut particulièrement marquée par le sacrifice du 36e bataillon de tirailleurs sénégalais dont une plaque commémorative rappelle l'action héroïque. Son église du XVIe siècle, Saint-Rémi, garde la trace des derniers combats vers la victoire. Classée au titre des monuments historiques depuis 1921, elle a conservé son chœur et sa verrière de plus de six mètres de hauteur. Elle rejoint un autre bâtiment remarquable, l'ancienne ferme de la Recette, édifiée vers 1550 par Jean d'Estrées, grand maître de l'artillerie royale et grand-père de la belle Gabrielle d'Estrées, favorite du roi Henri IV. Le Manoir du désert, sa tourelle d'escalier hexagonale et ses fenêtres à meneaux de pierre sont également à admirer juste au bord de la rue principale.

Maire : Frédéric Champeau Nombre d'habitants : 214



René Demeurisse:

un peintre à Soucy

De nombreuses toiles représentant Soucy ont été peintes par René Demeurisse, amoureux de ce beau village de l'Aisne.

Bien que né à Paris, René Demeurisse est un personnage important du village de Soucy où son père avait acheté une maison après la première guerre mondiale. C'est durant ces années de combat qu'il a tissé des liens affectifs avec ce territoire, lieu de difficiles batailles mais également de grandes victoires. Mobilisé en 1914, il se distingue à plusieurs reprises, recevant pour cela la Croix de guerre. Blessé et rapatrié en 1918, il entame une belle carrière de peintre et de graveur et fait partie du cercle de Montparnasse. C'est à Soucy qu'il installera un de ses ateliers d'où il peindra ses toiles exposées régulièrement à Paris. Il participe également à l'Exposition universelle de 1937 et y reçoit une récompense pour la qualité des œuvres présentées. Il meurt en 1961.



Ses peintures, représentant la vie simple des habitants, sont le reflet d'un art au service du témoignage et de la mémoire, ce qui, après la guerre, est peut-être une façon de ne pas laisser le temps effacer les souvenirs : « Je crois que la peinture, c'est un cri d'amour » (René Demeurisse).

Biographie détaillée : www.demeurisse.com



Un homme, un livre

Nathalie Sokolowsky-Demeurisse, arrière-petitefille de René Demeurisse, a publié un recueil des écrits et des croquis de son aïeul montrant la vie quotidienne des soldats pendant les années de guerre.

René Demeurisse - « Peintre dans les tranchées » – Ed. Imago.

Développement touristique, l'union fait la force!



Cathy et Clovis sont les personnages emblématiques de La Pause

La Pause

SOISSONNAIS
VALLEE DE L'AISNE
VALOIS

Créé en 2005, **le Pays du Soissonnais** comprend la Communauté d'agglomération du Soissonnais et les Communautés de communes Retz-en-Valois, du Val de l'Aisne et du canton d'Oulchy-le-Château. Leur collaboration, depuis plusieurs années, sur des actions

de communication a conduit à la création, en 2016, d'une marque commune, La Pause, et à l'élaboration d'une carte touristique à l'échelle du territoire. Afin de renforcer cette démarche, un programme commun en faveur de la promotion touristique et de l'accompagnement des professionnels du tourisme est en train de voir le jour. Il permettra de proposer une offre enrichie et diversifiée à une nouvelle clientèle francilienne et nord européenne.

Une démarche participative

Une rencontre des acteurs du tourisme a été organisée le 19 octobre 2017 pour une après-midi de réflexion sur les activités à développer. Plusieurs orientations à suivre ont été identifiées lors d'ateliers, parmi lesquelles **la valorisation du patrimoine rural et les spécificités du pays** occupent une place majeure. De nouvelles actions de communication seront conduites en 2018, tournées vers la promotion de ce beau patrimoine du Pays du Soissonnais.

LE PAYS DU SOISSONNAIS EN CHIFFRES

4 EPCI (établissements public de coopération intercommunale)

166 communes

1 342 km²

108 000 habitants

Renseignements

www.tourisme-villers-cotterets.fr



Médaille d'or de la passion aux écuries du Rozé

Marc Barbezat est le gérant des écuries du Rozé qu'il dirige avec passion à Berny-Rivière. Il est également l'entraîneur d'Alexandra Galano, championne de France de sauts d'obstacles amateur 3, (voir interview ci-dessous) qu'il accompagne avec complicité. Il nous parle de sa petite entreprise...

« J'ai commencé à monter à cheval à 9 ans et petit à petit la passion a grandi. J'en ai fait mon métier, il y a 20 ans, en créant les écuries du Rozé à Berny-Rivière avec mon épouse, à qui appartient le terrain. Les écuries accueillent principalement des chevaux en pension. Nous avons une trentaine de pensionnaires que nous confient leurs propriétaires. Nous leur proposons une prestation complète : hostellerie bien sûr, mais aussi entraînement du cheval, et leçons d'équitation. Je suis aidé de deux personnes à temps partiel. »

DES INSTALLATIONS POUR TOUS LES GOÛTS

« Nous avons également une offre d'enseignement et pour cela nous possédons 5 à 6 chevaux de club et une dizaine de poneys. C'est moi qui assure les cours qui ont lieu essentiellement le mercredi et le samedi. Il y a divers équipements : une grande carrière extérieure et un manège pour pratiquer les différentes disciplines équestres, un rond de longe pour travailler son cheval à pied et un marcheur qui permet aux chevaux de marcher tout seuls. Et puis il ne faut pas oublier les extérieurs : on ouvre la porte et on se retrouve dans la nature. Il y a un grand bois au-dessus du village, le bois du Chapeaumont, qui permet d'aller se promener plusieurs heures. Nous n'avons pas de projet d'agrandissement parce que nous souhaitons privilégier la qualité plutôt que la quantité. Nous allons apporter plutôt des améliorations aux aménagements présents : irrigation de la clairière, drainage... Les écuries, c'est sept jours de travail sur sept, par tous les temps, mais quand on aime, on ne compte pas... »



Nous souhaitons privilégier la qualité plutôt que la quantité.

"



Alexandra et Parodie, deux championnes à Berny-Rivière

Alexandra Galano, jeune licenciée de 17 ans aux écuries du Rozé à Berny-Rivière, a remporté les championnats de France de sauts d'obstacles amateurs 3 en septembre 2017.

QUELLE RELATION ENTRETIENS-TU AVEC PARODIE DES BRUYÈRES, TA JUMENT ?

Je l'ai achetée quand elle avait 13 ans ; elle est arrivée à une époque où j'avais besoin de changer de monture pour pouvoir évoluer. Maintenant, quand je viens la monter, elle me reconnaît, il n'y a jamais de conflit entre nous. Je suis tout de même tombée à nos débuts parce qu'elle avait trébuché et j'ai eu un traumatisme crânien. Mais dès que j'ai pu, je suis remontée à cheval. Beaucoup de jeunes de mon âge préfèrent sortir le weekend, mais moi, dès que j'ai du temps libre, ie viens la voir. Je l'aime.

QUELS SONT TES PROJETS?

Je voudrais faire les championnats de France Amateurs 2. Ce sont des championnats où seuls les 200 premiers nationaux concourent. Cela demande une qualification plus difficile que pour les championnats Amateurs 3. Il faut marquer des points à des concours tout au long de l'année. J'en fais deux en mars. J'aimerais bien gagner avec ma jument. Et puis, je voudrais aussi réussir mon bac S, je veux faire des études de kinésithérapeute en France ou en Belgique.

L'agenda des communes



Concert-spectacle « Le Cabaret du poilu »

• Coeuvres-et-Valsery, salle des fêtes, rue Fernand Bazin - 20h30 - Compagnie Sans Lézard - Ce cabaret retrace avec humour et émotion le déroulement de la Grande Guerre - sur réservation 03 23 55 80 06 ou patrimoinedecoeuvres@orange.fr

Commémorations

- La Ferté-Milon, Hameau de Mosloy samedi 11h au dimanche 18h animations de rue, reconstitution de tranchées et show aérien - réservations pour repas - 03 23 96 70 45
- Ancienville, Faverolles, Louâtre, Noroysur-Ourcq, Troësnes, samedi 14h-20h, dimanche 10h-18h30 - commémoration du centenaire de la bataille de la Savière animations tout au long du week-end renseignements au 03 23 72 61 37

Commémoration

 Saconin-et-Breuil, "Saconin et Breuil, avant, pendant et après 14-18, les affrontements de mai à juillet 1918" 03 23 73 49 67 ou saconin.mairie@orange.fr

Concert de Jazz sur le thème de l'arrivée du Jazz en France avec Hague Jazz Project, musique type Rag-Time

Renseignements 06 11 18 17 99 ou festivalambleny@free.fr www.ambleny-jazz.com

- Vic-sur-Aisne, Parc du château 22 juin 20h30 (gratuit)
- Ambleny, salle de la Vigne Catherine 23 juin 20h30 (gratuit)

Séance d'initiation au Jazz

• Vic-sur-Aisne, école de musique réservé aux élèves - 23 juin 14h30 (gratuit) - sur le thème de l'arrivée du Jazz en France

Commémoration

• Pernant, animations et repas du Poilu; bal populaire et feu d'artifice le samedi soir 03 23 73 07 33 ou au 06 01 98 50 03 (uniquement l'après-midi) acpernant@gmail.com

TOUS LES LUNDIS

Club Saint Georges

• Ressons-le-Long, salle multifonctions (gratuit) - tout public

3èME JEUDI DU MOIS

Atelier généalogique

• Ressons-le-Long, salle multifonctions 14h30 à 16h30 (gratuit)

17 MARS AU 2 SEPTEMBRE

Exposition Un pour tous

• Villers-Cotterêts, Musée Alexandre Dumas (tarif 1,50€) - 03 23 96 23 30 ou musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

18 AU 25 MARS

Festival du cinéma francophone

• Villers-Cotterêts, cinéma Les Clubs 03 23 73 45 26 ou cinemalesclubs@orange.fr

21 MARS

Ciné rural Le Voyage de Ricky

• Ressons-le-Long, Salle Saint Georges -15h - (tarif plein : 5,50€ - tarif réduit : 3,50€)

24 MARS

Lecture Publique Un pour Tous

• Villers-Cotterêts, Musée Alexandre Dumas - 15h - 03 23 96 23 30 ou musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

31 MARS

Chasse aux œufs

• Villers-Cotterêts, place du Dr Mouflier-

1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE

Exposition Les généraux Dumas et Bonaparte : destins croisés

 Villers-Cotterêts, Musée Alexandre Dumas - 03 23 96 23 30 ou musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

2 AVRIL

Chasse aux œufs

• Vic-sur-Aisne, Parc du château - enfants renseignements auprès du comité des fêtes

3 AU 7 AVRIL

Journée européenne des métiers d'art

• Villers-Cotterêts, médiathèque Alexandre Dumas - 03 23 76 48 20 ou mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

Théâtre Monsieur Motobécane

• Villers-Cotterêts, salle Demoustier -20h30 - 03 23 96 55 02 ou culture@mairie-villerscotterets.fr



21 AVRIL AU 6 MAI

Projections printanières

• Villers-Cotterêts, cinéma Les Clubs tarifs unique 4,60€ - 03 23 73 45 26 ou cinemalesclubs@orange.fr

8 AVRIL

Brocante

- Retheuil. 8h à 18h (2€/ml) Inscription au 06 32 17 21 92 ou 03 23 96 26 97
- Fleury, Fontaine Gosset 7h à 17h -(2€/ml) - 03 23 96 02 92 ou 03 23 72 60 82

16 AVRIL

Cinéma avec la MJC de l'Aisne

• Berny-Rivière, Foyer rural - 20h tarif plein : 4,50€ - tarif réduit : 3,50€ th.sanchez@laposte.net

20 ET 21 AVRIL

Marché aux fleurs

• La Ferté-Milon, Lycée Potel - vendredi 14h à 18h - samedi 10h à 17h renseignements au lycée des Métiers 03 23 96 71 79

21 AVRIL

Thé Dansant

• Ressons-le-long, 03 23 74 28 92 ou 06 81 22 53 24

agenda

24 AVRIL

Loto

• Puiseux-en-Retz, salle des fêtes - 18h30 (3€ le carton) - 06 03 60 33 60

26 AVRIL

• Villers-Cotterêts, Musée Alexandre Dumas - 9h à 12h - 03 23 96 23 30 ou musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

29 AVRIL

Journée Nationale du souvenir des Déportés

• Villers-Cotterêts, monument aux morts du Grand Bosquet - 10h30 - 03 23 96 55 18

Brocante

• Montgobert, Parc du Château - à partir de 8h - restauration dans le château (particuliers: 3€/ml; Montgobertois: 2€/ml; professionnels: 5€/ml) - Association Saint-Sulpice: sauvegarde des monuments culturels de Montgobert; amélioration du cadre de vie, protection de l'environnement réservations au 06 85 79 28 53

1ER MAI

Brocante

• **Berny-Rivière**, place du foyer rural - à partir de 6h - (1,5€/ml) - 03 23 55 51 28

6 MAI

Brocante

- Coeuvres-et-Valsery, place Auguste Reberot - 8h à 18h - (2€/ml) -09 60 40 87 09
- La Ferté-Milon, place du Mail à partir de 7h - (2,50€/ml pour les Milonais) inscriptions et informations au 03 23 96 95 17 (après 19h)

10 MAI

Concours pétanque

 Vic-sur-Aisne, Parc Anne Morgan renseignements auprès du comité des fêtes

Brocante

• **Longpont**, Place du village - 6h-18h (2,5€/ml) - 06 70 53 36 52

13 MAI

Randonnée

• Dampleux, départ 10h30 - 03 23 96 48 92

Brocante

- Montigny-Lengrain, abords salle des fêtes - 6h à 18h - réservation jusqu'au 11 mai - 06 03 93 55 04
- Puiseux-en-Retz, place de la mairie à partir de 7h (2€/ml) 06 03 60 33 60

20 MAI

Vide grenier

• Oigny-en-Valois, place du village, à partir de 7h - (gratuit 5m) Inscriptions au 03 23 59 20 23

21 MAI

Cinéma avec la MJC de l'Aisne

• Berny-Rivière, Foyer rural - 20h tarif plein: 4,50€ - tarif réduit: 3,50€ th.sanchez@laposte.net

26 ET 27 MAI

Exposition 1ère guerre mondiale

• Montgobert, château - 14h à 18h tarif 1€ - 06 89 28 79 44

2 ET 3 JUIN

Théâtre La Bataille du Rû de Retz

- Cœuvres-et-Valsery, salle des fêtes, rue Fernand Bazin - 2 juin 20h30 Compagnie Le Petit Théâtre de Montgobert (gratuit) 03 23 55 82 30 ou moniquebruyant@orange.fr
- Ambleny, salle de la Vigne Catherine

3 JUIN

Brocante

• **Dampleux**, place 1 route d'Oigny 7h à 18h - (1,50€/ml) - sur réservations au 03 23 96 48 92

Fête de la pêche

• La Ferté-Milon, kiosque île Lamîche -14h à 17h - initiation pêche à la truite pour les enfants (gratuit) -06 76 25 14 92 ou 07 78 66 52 08

Compétition de tir à l'arc

• La Ferté-Milon, jeu d'arc - 10h à 17h compétition au profit des enfants malades (mise libre) - 03 23 55 13 88 ou stephane.cartier0009@orange.fr

DU 9 AU 11 JUIN

Fête communale

- Coeuvres-et-Valsery, place Auguste Reberot - fête foraine - samedi 14h concours de pétanque, 21h French Cancan et cirque suivis d'un feu d'artifice, dimanche 15h30 animations par l'association portugaise - (gratuit) 09 60 40 87 09
- Longpont, place du village fête foraine cdf.longpont@gmail.com

16 JUIN

Pétanque

• Ressons-le-long, 03 23 74 28 92 ou 06 81 22 53 24

16 ET 17 JUIN

Fête Forraine

• Dammard, place de l'église

17 JUIN

Brocante

• **Dammard,** place de l'église - 7h 03 23 71 03 47

18 JUIN

Cinéma avec la MJC de l'Aisne

• Berny-Rivière, Foyer rural - 20h tarif plein : 4,50€ - tarif réduit : 3,50€ th.sanchez@laposte.net

21 JUIN

Fête de la musique

• Coeuvres-et-Valsery, place Auguste Reberot - 21h (gratuit) 09 60 40 40 87 09

23 JUIN

Feux de la Saint-Jean

• Vic-sur-Aisne, Stade de foot - feux de la Saint-Jean sur le thème de la fête de la musique - renseignements auprès du comité des fêtes



23 ET 24 JUIN

Festival Folklorique

• La Ferté-Milon, Gymnase, impasse du Lycée - samedi à partir de 16h, dimanche à partir de 11h - réservations et tarifs au 06 17 05 57 96 ou festidkle@gmail.com

30 JUIN

Fête champêtre de la pêche

• Cœuvres-et-Valsery, étang route D2 10h à 17h - réservé aux enfants du regroupement scolaire Pierre Hénin (gratuit) - 06 40 43 68 92

DU 30 JUIN AU 2 JUILLET

Fête communale

• Montigny-Lengrain, abords de la salle des fêtes - fête foraine et feu d'artifice le 30 juin au soir - (*qratuit*) - 06 03 93 55 04

